BULLETIN MUNICIPAL
ENTRE CHARENTE ET JAVARD
N°05 | JUILLET 2022

Montignac-Charente

C'EST MON PLAISIR

DOSSIER
Les Remparts

MUNICIPALITÉ
Du côté des travaux

INFORMATION
Budget Municipal

VIE SCOLAIRE
Du côté de d'école

Petites villes de demain

C'est un programme de l'Etat qui accompagne les projets de territoire.

« Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique. Le programme a pour objectif de **renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.**

Avec ces objectifs les communes de Saint-Amant-de-Boixe, Vars et Montignac-Charente ont décidé d'intégrer ce programme en 2021.

À ce jour, nous travaillons sur les sujets suivants :

- Installation d'un Centre Médical de Soins Instantanés (CMSI)
- Une résidence senior
- Un programme de réhabilitation de l'ensemble des bâtiments historiques des trois communes
- Un moyen de transport communautaire accessible à tous
- Un programme de remise en état des logements vacants

Nous avons signé toutes les conventions nécessaires pour le démarrage des études avec l'Etat et la communauté de communes « Cœur de Charente ». Ces réalisations devraient permettre de conforter la vitalité de nos trois communes.

Chères Montignacaises, chers Montignacais,

En avril, le conseil municipal a voté le budget pour cette année 2022.

Le contexte national et international nous encourage à demeurer très vigilants.

Les variations des prix de l'électricité, du gaz et du combustible rendent incertaines les implications financières à moyen terme.

L'évolution des dépenses financières de la municipalité est en constante croissance et nous en subissons les conséquences directes. Les dotations gouvernementales ne cessent de stagner (+300 euros en 2022 / 2021), ce qui est loin de compenser l'augmentation du coût de la vie.

Il en est de même pour les travaux programmés en voirie ou en bâtiments car les devis évoluent de semaine en semaine avec des hausses et des pénuries de matières premières.

Chaque fois, nous prendrons la décision de valider ou de différer une transaction particulière, le cas échéant.

Outre l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux, la rénovation des vestiaires du football, l'aménagement d'une « écluse » routière sur la RD 737, avenue des Aveneaux, la réfection des trottoirs, avenue Marguerite de Valois entre les numéros 10 au 20, la mise en sécurité et la création de places de parking à l'emplacement de l'ancienne maison « Fourcade » à côté de l'église, la réhabilitation d'un appartement à l'ancienne gendarmerie pour un logement à loyer modéré supplémentaire, la mise aux normes 2 étoiles du camping, seront parmi les projets les plus importants.

Le bureau d'études ANALEPSE que nous avons sollicité après l'effondrement des remparts, a rendu son verdict très préoccupant, au travers d'un document précisant tous les problèmes et les causes des éboulements.

Le PLUi est en cours de finalisation et sera validé par la Communauté de Communes (51 communes) Cœur de Charente début juillet 2022. Ce dossier sera ensuite transmis au service de la Préfecture de Charente, à la DDT (Direction Départementale du Territoire) ainsi qu'à toutes les administrations concernées par le sujet. Réponse : début 2023 si tout se déroule bien !

« Le bureau d'études ANALEPSE que nous avons sollicité après l'effondrement des remparts, a rendu son verdict très préoccupant. »

Ce point rapide sur les chantiers importants en cours et à venir est développé au fil des pages et à la rubrique « Municipalité » que je vous propose de retrouver afin de vous informer au mieux.

J'espère que vous apprécierez la lecture de ce bulletin municipal sur la vie de votre commune.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un très bel été en famille ou avec vos amis.

James Chabauty,
Maire de Montignac-Charente

Les remparts

La situation des remparts est la suivante : la roche mère présente de gros effritements qui entraînent de multiples chutes de pierres dans les parcelles en contrebas. Des grillages pare-chute ont été mis en place mais les dégradations sur les maçonneries se poursuivent ainsi que les éboulements.
En parties hautes, les restes de maçonnerie et remblais sont laissés sans protection.
Aucun garde-corps ne sécurise les abords des parties hautes qui tombent à pic, en direction des habitations en contrebas.

Pour les travaux à réaliser, en collaboration avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'Architecte des Bâtiments de France, nous avons lancé une étude architecturale des remparts avec l'analyse des causes des effondrements et les solutions pour y remédier. Concernant la partie la plus haute et encore empierrée ainsi que l'emprise totale du château, nous avons reçu les préconisations du cabinet d'architecture « ANALEPSE ». L'étude résumée que vous pourrez lire ci-dessous montre combien **la situation est dramatique** et qu'il est important et nécessaire de déclencher les travaux de consolidation avant que d'autres éboulements ne se produisent. L'état sanitaire de l'édifice est très préoccupant. Devant la dangerosité du site, l'accès à l'esplanade du donjon sera toujours interdit si les travaux ne sont pas réalisés.

Voilà à quoi ressemblait le château de MONTIGNAC au XIIIème siècle

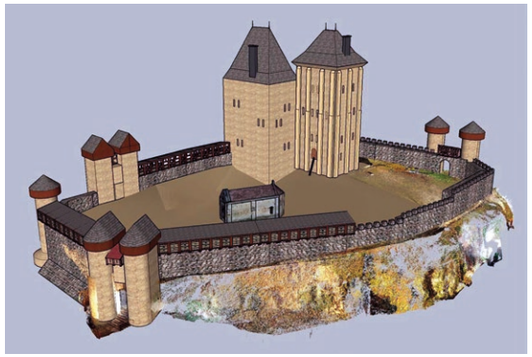

ÉTAT SANITAIRE

A - DÉSORDRES SIGNIFICATIFS

Les pathologies récurrentes sont répertoriées et identifiées ci-dessous :

1 Colonisations végétales (arbres, lierres, ronces et mousses)

De façon généralisée, on constate de multiples colonisations végétales des ouvrages. Sur les élévations à l'est, des arbres et arbustes ont poussé sur les anciennes maçonneries fragilisant certaines pierres mais garantissant également une bonne stabilité du sol avec leurs enracinements, réduisant qu'à très court terme des risques d'éboulements ou glissement de terrain. Les sols sont également recouverts de nombreuses ronces ainsi que d'anciennes souches en état de décomposition. Plus au sud on retrouve également de multiples arbustes tels que des noisetiers et de multiples ronces. Plusieurs souches d'arbres sont encore accrochées à la roche, notamment au droit des anciennes casemates.

Au niveau du châtelet d'entrée ouest, les parements présentent quelques traces de colonisations algaires ainsi que du noircissement des parements, notamment au pied des tours dû à l'accumulation d'eau à cet endroit.

2 Effritement et chutes de pierres

Le massif rocheux présente à certains endroits une forte inclinaison de la pente, ce qui favorise l'écoulement des eaux pluviales. A long terme cela entraîne une lessivassion des sols et augmente l'érosion de la roche qui s'effrite et menace de s'effondrer. Des grillages pare-chute ont été mis en place à certains endroits afin de prévenir tous risques d'éboulements.

Certaines parties, parfois très friables se trouvent à proximité d'habitations et nécessitent des renforcements d'urgence afin de pallier tout risque d'éboulement.

3 Maçonneries désorganisées

Le reste des parements maçonnés sont dans un état de conservation très médiocre voire de ruine pour certains d'entre eux. Le reste des maçonneries à l'est sont en état de ruine, recouvert par une végétation abondante.

Les maçonneries sud, dites des casemates sont encore en partie appareillées mais présentent de multiples désordres ; notamment des pertes de moellons de parement, des joints évidés ainsi qu'une colonisation végétale abondante favorisant l'éclatement des pierres.

4 Autres désordres ponctuels

Absence de garde-corps sur les parties hautes des remparts

B - PROJET DE RESTAURATION : SYNTHESE DES PATHOLOGIES PAR PARCELLE

1 Pour la sécurisation des parements de la parcelle en bas de la rue des Remparts

La roche mère est en très mauvais état et présente de multiples fractures et effritements. Au droit de cette parcelle, d'anciennes maçonneries qui formaient les remparts reposent sur cette roche et menacent à certains endroits de s'effondrer.

Le remblaiement effectué au XIXe siècle à l'arrière des maçonneries a favorisé l'apparition de végétaux notamment d'arbustes et de plantes invasives. Les racines sapent les maçonneries et provoquent le déchaussement de certaines pierres. Ce remblai, plus poreux, favorise également l'infiltration et la stagnation d'eau en arrière des murs.

Dans les parcelles en haut de la rue des Remparts, plusieurs gros arbres sont profondément enracinés sur les maçonneries anciennes. Les multiples racines empêchent tout glissement de terrain mais augmentent également la détérioration des maçonneries.

Aucun garde-corps ne sécurise les abords des parties hautes qui tombent à pic, en direction des habitations situées en contrebas.

2 Pour la confortation des parements en haut de la rue des Remparts

La roche mère présente de gros effritements qui entraînent de multiples chutes de pierres dans les parcelles en contrebas. Des grillages pare-chute ont été mis en place mais les dégradations sur les maçonneries se poursuivent ainsi que les éboulements. En parties hautes, les restes de maçonnerie et remblais sont laissés sans protection.

3 Pour la confortation des parements des parcelles en bas de la rue des Remparts

La roche mère est également en mauvais état et s'effrite rapidement au droit de ces deux parcelles. Aucun grillage pare-chute n'a été mis en place à cet endroit. Les parties hautes sont également sans protections et présentent un danger important de chutes de personnes. En contrebas, un parking a été aménagé à environ 1 mètre de la roche. De multiples pierres décrochées de la paroi sont entassées entre le mur et la roche mère.

4 Pour la restauration du châtelet d'entrée ouest, place des Tours

Les deux tours ont été arasées, remblayées et couvertes d'une dalle béton pour la tour nord et d'une chape ciment pour le passage entre les 2 tours. Ces dispositions, protectrices à court terme, ne permettent pas une pérennisation du châtelet ni une présentation digne de cet ouvrage. De plus, au niveau de la terrasse de la tour sud, les gardes corps ne sont pas suffisamment hauts pour assurer une bonne protection du public.

C - PRÉSENTATION DU PROJET DE RESTAURATION

Le projet a comme première priorité de sécuriser les murs pour éviter autant que possible de mettre en péril les personnes puis les biens.

Cette sécurisation est divisée en 2 temps :

- Des travaux d'urgence visant à mettre en sécurité les personnes et les biens dans le délai le plus court
- De pallier un état très dégradé (stabilisation et sécurisation du rocher et des maçonneries) avec de fortes inconnues (dévégétalisation et sondages permettant des observations visant à recaler les futurs travaux de restauration)
- De permettre de réaliser les études complémentaires et de projeter des travaux de restauration à moyen terme (en terme technique, administratif et financier). Ces travaux d'urgence n'auront qu'une durée de vie limitée (quelques années) et nécessiteront une mise sous surveillance (tous les 6 mois minimum) et des mesures d'entretien constantes afin que celles-ci offrent un degré d'efficacité acceptable. Des travaux de mise à distance du public seront également proposés.
- Des travaux de restauration visant à redonner à la structure (rocher et maçonnerie) un degré de stabilité et de pérennité plus élevé. Des dispositifs de sécurité du public seront également prévus dans ces travaux (protection contre les chutes par garde-corps).

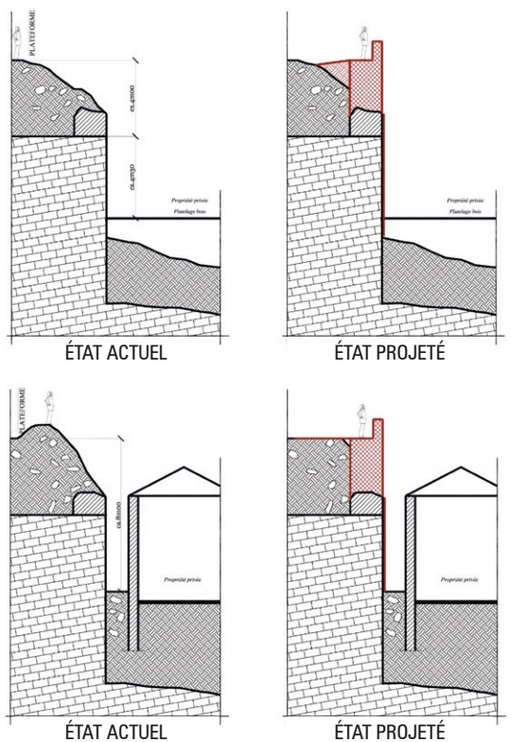

ANALYSE DES CONSTATS VISUELS / SCANNER 3D

Le mur des remparts a été assis sur la roche constituée de bancs calcaires peu épais et très fracturés verticalement.

L'érosion progressive de la roche par les eaux de ruissellement de la plate-forme haute et les intempéries (gel en particulier) ont déchaussé progressivement la fondation du mur jusqu'à provoquer la ruine de la majeure partie de son parement externe.

La végétation arbustive qui s'y est développée a été un élément très aggravant. Les sols que l'on visualise en partie haute où il ne subsiste plus de mur sont des remblais mélangés de terre, sables, cailloutis et petits blocs.

La stabilité des remblais n'est généralement acquise que si la pente est inférieure à l'angle de frottement interne des matériaux constitutifs. Usuellement en l'absence d'essais on considère que l'angle de frottement moyen est de 30 à 35° pour des sols pulvérulents, et exceptionnellement pour des sols ayant un peu de cohésion 45°.

Les pentes des talus que l'on peut évaluer ici par les orthophotos sont très élevées (60° et 50°) et de ce fait la stabilité n'est pas garantie d'où la nécessité de mettre en place des grillages de maintien fixés par des tirants d'ancrage dans la roche. La présence d'anciennes ouvertures laisse penser qu'une galerie existait à l'arrière du mur au moins sur une partie, et donc que le rempart était assez massif à l'origine et a pu servir de soutènement à la plate-forme.

PRÉCONISATIONS

La dégradation de la paroi rocheuse ne peut que s'accentuer.

Les quelques portions de maçonnerie encore présentes vont se trouver de plus en plus proches de la ruine car la largeur de leur assise s'amenuise constamment.

Le long des parties est et nord-est, un grillage a été disposé pour la mise en sécurité.

Un périmètre de sécurité est à matérialiser au pied des zones sans grillage, depuis la tour et jusqu'au parking communal.

Les maçonneries encore présentes (situées essentiellement en zone sud-est) doivent être confortées voire déconstruites puis reconstruites car il n'y a aucun liant pour leur conférer une cohésion et homogénéité. Les eaux de surface sont à recueillir pour éviter qu'elles ne viennent augmenter les poussées des remblais, lessiver encore plus les joints de maçonnerie, nourrir la végétation dont le grossissement des racines déstabilise la maçonnerie. La végétation arbustive sera à éradiquer. Préalablement aux études de confortement, des sondages (fouilles manuelles) devront être réalisés pour connaître l'épaisseur des murs et permettre de vérifier la stabilité d'ensemble. Un appui linéaire doit être recréé sous les fondations désormais en porte-à-faux, soit en créant un contre-mur adossé et ancré à la roche soit un appui linéaire porté par des ancrages perpendiculaires dans la roche Le soubassement rocheux doit lui aussi être stabilisé et sa dégradation arrêtée. Un diagnostic géologique, hydrologique et géotechnique est à faire établir par un cabinet spécialisé afin de définir les solutions possibles pour conserver une assise aux maçonneries et également en recréer une pour des parties de mur disparues à reconstruire, tout en prenant en compte l'aspect historique de ces remparts. Cette étude devra également contrôler la stabilité des talus existants, indiquer les conditions de pente pour assurer la sécurité des personnes et biens, et également étudier les conditions de reconstruction de murs.

Pour consolider et rénover cet édifice, nous allons solliciter tous les organismes d'Etat ainsi que la Région, le Département, enfin tous ceux qui seront susceptibles de nous aider dans cette lourde tâche. Il s'agit de projets à très long terme qui vont s'étendre sur plusieurs années.

Du côté des travaux

Nous vous tiendrons informés des travaux réalisés au cours de l'année 2022 dans le prochain bulletin municipal mais nous tenions d'ores et déjà vous tenir au courant des principaux chantiers importants en cours de réalisation.

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Les ombrières de parking sont montées depuis fin décembre 2021 sur le site de Marchot. Restent les finitions du raccordement au réseau électrique géré par ENEDIS. La mise en service devrait intervenir fin juin 2022.

Actuellement, le dessous des ombrières appartient à la commune qui peut en disposer comme elle le souhaite. En revanche la partie photovoltaïque appartient à la Sté Smart Solar qui a réalisé tous les investissements. Ainsi, cette opération qui n'a rien coûté à la commune permettra aux activités sur site de profiter de l'ombre ou bien d'être protégées des intempéries. Ces deux vastes espaces abriteront les nombreuses manifestations qui se déroulent sur le site de Marchot : courses hippiques, bric-à-brac, frairie, concours canins d'agility etc...

Rappelons que la commune a signé un bail de 30 ans avec cette société, au terme duquel la commune sera propriétaire de tout l'ensemble et pourra alors revendre l'électricité.

AMÉNAGEMENT « EX-MAISON FOURCADE »

Vu l'état d'abandon et de délabrement de la maison ayant appartenu à Melle Fourcade, la commune avait décidé de l'acheter pour la mise en sécurité et la réhabilitation du site et d'éviter l'affaissement de la rue de la Vervante.

D'ores et déjà, la commune a fait tomber la toiture et les murs dangereux, a fait consolider la rue de la Vervante par des contreforts adossés au mur de soutènement. Afin de sécuriser et d'éviter des éboulements, cette rue a été mise en sens unique selon les directives de la Préfecture. Des travaux de canalisations des eaux pluviales ont été réalisés par les employés communaux afin d'éviter les infiltrations.

Une demande de subvention au titre de la DETR a été déposée auprès des services de l'Etat. Selon leurs prescriptions, nous avons sollicité le concours d'un Bureau d'Etudes qui va réaliser une analyse approfondie de la structure et nous donner un premier chiffrage. Cet aménagement situé dans le périmètre des Bâtiments de France (ABF) est donc soumis aux règles de cette administration.

L'étude est en cours, nous devrions avoir les résultats fin juin 2022.

CHANTIER INSERTION FOOT

Sur une initiative du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et de la Ligue de Foot Nouvelle Aquitaine visant à mettre aux normes les infrastructures des clubs amateurs de la région, le conseil municipal a donné son accord pour **la restauration des vestiaires du club de foot de Montignac qui s'effectuera sur une période de 6 mois et se terminera en juin 2022.**

L'association de formation professionnelle de Mornac (AFPA) allie la formation et le concret dans le cadre du dispositif « chantier formation match pour l'emploi » ; en effet, six stagiaires, encadrés par un maître de stage, pris en charge par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, s'essaient à certains métiers du bâtiment (maçon, plaquiste, peintre, etc...). La commune participe en offrant le gîte et le couvert du midi ; elle assure en outre l'achat des matériaux qui lui seront remboursés à l'achèvement du chantier par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

L'enthousiasme des footballeurs permet de penser que cette réalisation leur permettra d'accéder à des divisions supérieures.

CONTRE-ALLÉE SITE DE MARCHOT

Le désherbage mécanique et le paillage des arbustes plantés l'an dernier a été réalisé sur une longueur d'environ 200 mètres, en bordure de la contre-allée parallèle à la RD 737 accédant au site de Marchot, par Franck et Mathéo, employés municipaux.

Nous espérons que les piquets de jalonnement permettront aux automobilistes de respecter la plantation.

L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) SE TERMINE

Le 6 juillet 2017 commençait l'élaboration du PLUi. En 2018, un diagnostic du territoire a été réalisé, suivi en 2019 de la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui expose les ambitions des élus sur le devenir du territoire de Cœur de Charente à horizon 2035. Suite aux débats sur ce projet en réunions publiques et en conseil communautaire, et en cohérence avec les orientations inscrites dans ce PADD, les trois grands documents avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles ont été élaborés :

- Le document graphique qui définit les zones (Urbaines, A Urbaniser, Agricoles, Naturelles et Forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières
- Le règlement écrit qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet

Ces pièces réglementaires ont pu être finalisées suite à des réunions avec les Personnes Publiques Associées (PPA : services de l'Etat, Chambre d'Agriculture, Conseil Départemental, etc...), et suite aux réunions publiques organisées les 11, 12 et 27 avril derniers conviant les habitants à s'exprimer sur le projet (document présenté téléchargeable sur notre site internet).

Le projet de PLUi sera arrêté avant l'été, et c'est ce document qui sera soumis à enquête publique dans quelques mois après avoir été examiné par les PPA et les communes. Dans le cas où vous souhaiteriez apporter des remarques sur le projet de PLUi, vous pourrez les formuler dans le cadre de cette enquête publique auprès du commissaire-enquêteur afin que ce dernier puisse les analyser. Les informations sur le déroulement de cette enquête publique seront diffusées ultérieurement dans les journaux locaux, par voie d'affichage et sur le site internet de la communauté de communes.

Le PLUi n'entrera en vigueur qu'après l'enquête publique et approbation en conseil communautaire, soit dans le courant du premier semestre de l'année 2023. D'ici là, si vous avez une question, n'hésitez pas à la transmettre à l'adresse mail suivante : plui@coeurdecharente.fr

Budget municipal 2022

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RÉALISÉ 2021	BUDGET 2022
Charges à caractère général	188 974 €	277 765 €
Charges de personnel	263 448 €	318 552 €
FNGIR (Fond National de Garantie Individuelle des Ressources)	62 617 €	62 617 €
Virement section investissement	122 895 €	123 405 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
Autres charges de gestion courante	97 887 €	99 810 €
Remboursement intérêts emprunts	11 746 €	10 651 €
Charges exceptionnelles	16 €	700 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 321 €	- €
TOTAL	**750 904 €**	**893 500 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RÉALISÉ 2021	BUDGET 2022
Excédent de fonctionnement reporté	211 588 €	169 504 €
Remboursement salaires	7 048 €	34 600 €
Cantine, camping, concessions cimetières	46 087 €	48 220 €
Impôts et taxes	416 451 €	395 610 €
Dotations, subventions de l'état	158 947 €	166 293 €
Revenus des loyers	78 599 €	79 000 €
Produits financiers	2 €	- €
Produits exceptionnels	2 261 €	272 €
TOTAL	**920 983 €**	**893 500 €**

DÉPENSES EN INVESTISSEMENT	RÉALISÉ 2021	BUDGET 2022
Solde reporté	73 374 €	35 529 €
Remboursement capital emprunts	55 075 €	58 745 €
Immobilisations incorporelles	4 000 €	- €
Immobilisations corporelles	24 960 €	89 927 €
Immobilisations en cours	37 658 €	157 799 €
TOTAL	**195 067 €**	**342 000 €**

RECETTES EN INVESTISSEMENT	RÉALISÉ 2021	BUDGET 2022
Virement de la section fonctionnement	122 895 €	123 405 €
Fonds divers, FCTVA	133 926 €	132 995 €
Excédent reporté		2 600 €
Subventions État, Région, Département...	25 162 €	25 000 €
Emprunts et cautions loyers	450 €	58 000 €
TOTAL	**282 433 €**	**342 000 €**

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	RÉALISÉ 2021	BUDGET 2022
Associations communales	4 070 €	4 000 €
Associations externes	1 000 €	2 200 €
Subvention de fonctionnement SIVOS, etc...	51 637 €	52 000 €
Cotisations à divers organismes ATD16, CAUE, etc...	2 295 €	2 320 €
TOTAL	**59 002 €**	**60 520 €**

ÉCLAIRAGE PUBLIC	2020	2021	ÉCLAIRAGE PUBLIC	2020	2021
Le Ménadeau	94 €	96 €	Docteur Feuillet + autres rues	2 241 €	2 940 €
Pont de Lachenaud	53 €	60 €	Le Tapis	266 €	289 €
Chebrac	212 €	213 €	Les Boiteaux	50 €	55 €
Chardonneau	212 €	241 €	Lugérat	179 €	183 €
Avenue des Aveneaux	383 €		Avenue de la Boixe	287 €	290 €
Lotissement La Vervante	383 €	454 €	Avenue Marguerite de Valois	492 €	583 €
Lotissement Les Croix	84 €	88 €	Rue des Courrières	292 €	296 €
TOTAL GLOBAL				**5 228 €**	**5 787 €**

TRAVAUX PRÉVUS EN 2022	BUDGET PRÉVU
WIFI au camping	1 000 €
Volets roulants à l'appartement de la gendarmerie	3 000 €
Grillage du parc pour les écoles et garderie	4 000 €
Aménagement des sanitaires du camping	6 700 €
Goudronnage de l'entrée du chemin des Jardins	1 500 €
Consolidation et création du parking dit "Fourcade"	80 000 €
Changement chaudière d'un appartement (ancienne gendarmerie)	3 500 €
Entretien des routes communales (FDAC)	12 118 €
Achat tracteur tondeuse	17 500 €
Installation d'une "dalle nantaise" sur la toiture de la grange au champ de foire	3 768 €
Ajout de sanitaires à l'école pour les filles	6 000 €
Achats, taille haie, tondeuse électrique pour les cimetières et petite débroussailleuse	3 000 €
Réparation trottoirs et caniveaux RD15 et rue des Remparts	6 000 €
Rénovation des trottoirs avenue Marguerite de Valois (du n°10 au 20)	20 000 €
Changement de la toiture de la grange	12 184 €
Panneaux "sens unique" rue de la Vervante	**404 €**
Informatique pour l'école. Logiciel "ONE"	**530 €**
Total divers achats (démoussage toiture de la poste, VMC sanitaires école, rénovation dalles...)	**8 472 €**
TOTAL GLOBAL	**181 204 €**

CONCLUSION BUDGET 2021

Comme l'année passée et malgré des dotations de l'Etat stagnantes qui ne prennent pas en compte l'inflation et les augmentations de la masse salariale décidée par l'Etat, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales. Les charges de fonctionnement sont toujours en constante augmentation. Le remboursement de plusieurs emprunts prenant fin cette année, notre endettement devient plus supportable. Cependant, nous restons vigilants sur l'état de notre dette. Les travaux de sécurisation des remparts sont chiffrés et nous solliciterons les partenaires (Etat, Région,..), afin d'obtenir les aides financières, car la commune n'est pas en mesure d'assurer seule le financement complet de ces travaux. La demande de classement des remparts a été faite au mois de janvier dernier et nous aurons, peut-être, une réponse dans un an. Si nous obtenions une réponse positive, nous aurions droit à d'autres types d'aides. Néanmoins, nous continuerons, dans la mesure de nos capacités financières, à réaliser des travaux pour le bien-être de nos administrés et surtout à éviter le moindre accident.

Du côté de l'école

La situation sanitaire s'étant améliorée, les enfants ont pu enfin profiter de cette année pleine de beaux projets mis en place par les enseignantes. La Directrice et ses collègues détaillent ci-dessous les nombreuses activités auxquelles les élèves ont participé avec enthousiasme.

La classe de CE2/CM1 a participé au « printemps des poètes » organisé par l'éducation nationale du 12 au 28 mars. Chaque jour, il nous était proposé une activité autour de la poésie que nous avons partagée avec l'ensemble des participants sur un podcast. Nous avons continué le travail sur la poésie en classe, les enfants ont inventé des Haïkus – poèmes courts d'origine japonaise - et ont réalisé un recueil qu'ils ont apporté chez eux.

Pendant la semaine du 16 au 20 mai, la classe de CE2/CM1 a fait classe dehors tous les matins. **Nous avons ramassé des petites bêtes que nous avons mises dans des vivariums à l'école afin de les observer, nous avons ramassé de la végétation afin de faire des portraits inspirés du peintre Arcimboldo.**

Nous avons fait des défis calcul en équipe, **nous avons représenté des formes géométriques avec notre corps... Cela nous a permis d'allier le sport, le calcul, l'art et le vivre ensemble car nous avons toujours évolué en équipe. Nous retournerons régulièrement faire classe dehors !**

Dans le cadre du travail sur le Moyen âge, une sortie est prévue au musée d'Angoulême le jeudi 12 juin 2022, 14h-15h30 et une autre sortie aura lieu le mardi 14 juin toute la journée à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe que nous découvrirons et où nous ferons un atelier vitrail et un atelier blason. Nous nous rendrons également au donjon de Montignac.

Tous les CE2 de l'école ont passé le permis piéton le mardi 22 mars. Les permis ont été remis par Monsieur Foré, gendarme à Montignac-Charente, le lundi 4 avril. Les CE2 ont tous eu leur permis piéton ainsi que les félicitations de leurs maîtresses et du gendarme.

L'école fait partie du dispositif : « école et cinéma » nous nous rendons au cinéma de la cité. Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont vu « La petite vendeuse de soleil » le 25 mars et la classe de CE1/CE2 a vu "Cerf-volant du bout du monde" le lundi 28 mars. Il nous reste à voir « Edward aux mains d'argent » le 3 juin pour les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 et « Jiburo » pour la classe de CE1/CE2 le 30 mai.

L'école présentera sa chorale au spectacle de fin d'année le vendredi 1er juillet à l'hippodrome de Montignac-Charente.

Maud Tinard, Directrice de l'école Montignac Charente

Du 16 au 20 mai, les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 de l'école sont parties en classe de découverte au centre Louis Gaston Roussillat à Saint-Palais-sur-mer.

Nous avons appris comment se forment les dunes et à quoi elles servent. Nous avons visité le port de Royan et avons découvert les différents types de bateaux et leurs fonctions. Nous avons monté les 311 marches du phare de la Coubre et avons découvert un magnifique panorama. Les plus grands d'entre nous ont pu s'initier au char à voile.

Le soleil était au rendez-vous ce qui nous a permis de nous balader le long du sentier des douaniers et de déguster une bonne glace. Pour finir, nous avons pêché des crabes, crevettes et anémones sur l'estran rocheux.

Nous avons apprécié partager les moments de vie collective, les repas étaient très bons et nous n'avions pas envie de rentrer !

Merci aux différents partenaires qui ont aidé au financement de ce beau projet.

Emilie et Séverine, enseignantes

SENSIBILISATION AU CANCER COLORECTAL

Cette opération MARS BLEU, mois dédié au dépistage du cancer colorectal, a été organisée dans le cadre du contrat local de santé du Pays du Ruffécois.

Les communes de Vars, Saint-Amant-de-Boixe et Montignac-Charente se sont associées pour cette campagne de sensibilisation en proposant de nombreuses actions visant à informer, dialoguer et mobiliser le public afin de promouvoir le dépistage de ce cancer qui peut sauver des vies. En effet le taux de dépistage est inférieur à la moyenne nationale en Nord-Ruffécois (un simple dépistage que l'on peut faire soi-même suffit à le détecter). Rappelons que, **pris à temps, on guérit dans 90 % des cas.**

La commune de St-Amant-de-Boixe a accueilli un village santé dans le cellier de l'abbaye avec l'installation du «côlon tour» qui a permis de visiter un intestin géant et des ateliers découverte avec des stands partenaires, dont l'hôpital de Ruffec, la Ligue contre le cancer ou la Caisse primaire d'assurance maladie ; une centaine de personnes ont visité le site du village. Deux marches solidaires ont été organisées sur les communes de Vars et Montignac et un trail au départ de St-Amant : 70 participants ont permis de recueillir 242 euros au profit du Comité de Charente de la Ligue contre le cancer.

Montignac s'était paré de bleu pour la circonstance : les commerçants ont fait à nouveau éclore une belle floraison de ballons bleus dans leurs vitrines ; la façade et les grilles de la mairie ont été décorées avec la participation très active des employés municipaux.

Que soient remerciés toutes celles et ceux qui ont participé à la réussite de cette opération.

TULIPES CONTRE LE CANCER

Le samedi 16 avril, le Lion's Club a organisé pour la 27e année une vente de tulipes dont les dons seront reversés intégralement aux associations de lutte contre le cancer. Alliée de choix, le Lion's Club a trouvé avec Martine Chabauty, ex-secrétaire de mairie et administratrice à la Ligue contre le cancer, une partenaire, véritable trait d'union entre la commune et l'association pour mettre en œuvre cette vente. D'ailleurs « on ne parle pas ici de vente » explique Martine Chabauty, « il s'agit de dons uniques grâce auxquels on repart avec une vingtaine de tulipes. » La nuance est importante. Portée par son dynamisme, Martine Chabauty a emmené dans son sillage une sympathique équipe de bénévoles tous motivés pour la cause : amis, élus, collègues, commerçants, mais aussi associations en tous genres qui ont prêté main forte à un moment du processus comme les clubs des aînés de St-Yrieix, de Hiersac, de St-Cybardeaux, de Sonneville, le club « Les mardis récréatifs de Val-d'Auge » et le club de marche de Barbezières... Que ce soit pour la cueillette ou le stockage et le transport des tulipes, ils étaient tous là.

Ce matin-là, sur le marché de Montignac, c'est 300 à 350 tulipes qui partiront. « On retrouve à chaque édition, 80% de la clientèle habituelle », confie Martine Chabauty, il est vrai que beaucoup de personnes ont été touchées soit directement soit dans leur famille par cette maladie d'où ces élans spontanés de solidarité. (Article CL Paul Pinganaud)

VIE DU VILLAGE

CAMPING MUNICIPAL

La saison estivale de 2021 a connu une augmentation notable du nombre de nuitées, augmentation sûrement due à l'assouplissement des règles de confinement liées au COVID en France.

La situation du camping avec ses emplacements ombragés, des tarifs peu élevés, la proximité des commerces font que notre camping est recherché par les touristes. La qualité de notre accueil, les informations distillées par le personnel sont très appréciées par les touristes. Ils apprécient également le pot d'accueil du samedi soir qui leur permet d'échanger entre eux et de nous poser toutes questions afin d'améliorer leur séjour.

Lors du dernier audit du camping par un cabinet spécialisé et suite au changement de la réglementation, le camping a perdu ses 2 étoiles et nous avons dû effectuer des travaux de réfection dans les sanitaires ainsi qu'à l'extérieur. Nous savons qu'un classement 2 étoiles est un gage de qualité et de services. Tous ces travaux ont été réalisés par les employés communaux, les élus et par les entreprises.

Nous souhaitons que la saison 2022 soit au moins égale à celle de 2021.

AU REVOIR TITOU

Henri Boutenègre, dit Titou, nous a quittés. Il avait été recruté en 1981 jusqu'en 1997, comme employé municipal.

Très apprécié pour ses qualités professionnelles, son bon sens et sa droiture, il avait participé à de nombreux travaux de maçonnerie dans le bourg et sur le site de Marchot.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse, à ses enfants, à son petit-fils, ainsi qu'à ses tout-proches.

BIENVENUE AUX NOUVELLES GENDARMES

Emilie Marchand, Adjudante, ainsi que **Justine Delannoy**, Gendarme ont pris leurs fonctions le 16 mai 2022 à la Brigade de Montignac-Charente.

Elles succèdent à la Maréchale des Logis Cheffe Fontaine Lucile et au Maréchal des Logis Chef Boulesteix Dominique.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

À gauche, la Gendarme Justine DELANNOY, à droite, l'Adjudante Émilie MARCHAND.

BRUITS DE VOISINAGE

Les règles à connaître pour conserver vos bonnes relations de voisinage…

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors que ces bruits sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, ceux-ci peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel à son civisme et à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Voici quelques régles pour éviter de créer des nuisances sonores, précisées par l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999.

- Ne pas laisser les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage.
- Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de bruits, tapages, attroupements nocturnes ou diurnes troublant la tranquillité des habitants.
- Évitez les bruits gênants par leur intensité et leur durée, provenant notamment de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore.
- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies mécaniques etc… ne sont autorisés qu'aux plages d'horaires suivantes :

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi)	8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Samedi	9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés	10h00 à 12h00

FEUX DE PLEIN AIR

En application de l'arrêté préfectoral du 1er avril 2022 relatif à la protection des personnes, de la faune et de la flore et des biens face aux risques de feux de plein air, **le brûlage des déchets verts ménagers est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.**

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussaillements etc… qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations sont considérés comme des déchets ménagers.

Cas particuliers : le brûlage des déchets verts parasités ou malades peut être autorisé sur place, dans la mesure où ils présentent un risque infectieux. S'adresser à la mairie pour solliciter l'autorisation ainsi que tous renseignements.

Nous rappelons que la déchetterie située à la Gare VARS, permet aux particuliers d'apporter leurs déchets verts. Ouverture du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

LA MAISON FRANCE SERVICE

La Maison France Service permet de simplifier la relation des usagers aux services publics. Elle offre un guichet unique de services.

Portée par la commune de Vars qui abrite celle du canton, elle a pour mission de vous accueillir, de vous informer, de vous conseiller et de faciliter vos démarches administratives et sociales et de vous accompagner selon vos besoins vers le bon interlocuteur.

Deux agents formés par les partenaires sont à votre écoute pour les démarches relevant des organismes suivants :

- Caisse d'allocations familiales
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques
- Caisse nationale d'assurance maladie
- Caisse nationale d'assurance vieillesse
- Mutualité sociale agricole
- Pôle emploi
- La Poste

Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

25 B rue de la Gare 16 330 - VARS

Tél. 05 45 38 21 88 • E-mail : franceservices@vars16.fr

ORDURES MENAGÈRES ET TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Aujourd'hui nous disposons de containers personnels ou des sacs jaunes qui sont prévus pour le ramassage des cartons, papiers, emballages plastiques, etc… Les containers noirs ou sacs noirs sont prévus pour la collecte des ordures ménagères. Nous avons également des containers publics, sur plusieurs points de la commune, pour la récupération du verre et des vêtements qui seront triés puis recyclés.

IMPORTANT : A partir du 1er Janvier 2024, le tri des déchets alimentaires dans les poubelles noires sera obligatoire. Il faudra impérativement séparer les déchets végétaux des autres déchets.

Les épluchures de légumes et fruits, restes de repas (hors viande et os), papier essuie-tout, mouchoirs, filtres café, sachets thé et tisanes, etc… devront être compostés. Les autres déchets non bio-dégradables devront être stockés dans les sacs noirs.

Actuellement, dans les centres de stockage enfouis, les déchets alimentaires produisent des jus et des gaz à effet de serre, très polluants pour l'environnement dont le traitement nécessite des technologies de plus en plus compliquées et très coûteuses.

Pour réduire notre impact sur les Gaz à Effet de Serre nous devons appliquer ces nouvelles règles imposées par le gouvernement.

Aussi, dès maintenant, pensez à vous équiper de composteurs en contactant la mairie : 05 45 39 70 09.

La journée citoyenne organisée par Bernadette Barreaux aura lieu le 24 Septembre prochain avec inscription à la mairie.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Communauté de Communes Cœur de Charente ayant la compétence assainissement collectif depuis le 1er janvier 2018, nous rappelons qu'il vous appartient de contacter le Pôle Aménagement & Environnement situé à Mansle (5, avenue Paul Mairat) pour toutes vos démarches concernant l'assainissement collectif.

Site internet : www.coeurdecharente.fr/fichespratiques/vivre/assainissement/

Courriel : assainissement@coeurdecharente.fr

Téléphone : 05 45 20 71 33

Le mot des associations

SOCIÉTÉ DES COURSES

Avec l'espoir d'un retour à une certaine normalité des conditions de vie après deux années de perturbations fortes, la Société des courses de Montignac organisera cet été sur son hippodrome quatre réunions aux dates suivantes :

- **Jeudi 21 juillet à 19h30, avec 7/8 courses au trot et une exposition suivie d'un défilé de voitures de collection sélectionnées,**
- **Jeudi 28 juillet à 19h30, avec 7/8 courses au trot et, en clôture de la soirée, vers 23h30 un grand feu d'artifice.**
- **Jeudi 11 août à 19h30 avec 7/8 courses au trot dans une ambiance musicale au long de la soirée, avec orchestre**
- **Jeudi 18 Août à 17h30 avec 6/7 courses de galop et des animations particulières.**

Les bénévoles de la Société des courses ne ménageront pas leurs efforts pour vous accueillir dans des installations rénovées pour une soirée en famille agrémentée de nombreuses animations pour les enfants (structure gonflable, promenade à poney, jeux divers en partenariat avec le CJM)

La restauration à la buvette « Le Marchot » ou au restaurant de plein air « Le Sulky » participera à la réussite d'une soirée pleine d'émotions face au fabuleux spectacle des chevaux en lice dans la lumière féérique des projecteurs où le temps d'une épreuve le cheval sur lequel vous aurez parié deviendra votre cheval.

Alors ne manquez pas ces rendez-vous !

E-mail : socoursesmontignac@gmail.com
Site web: www.socoursesmontignac.fr
Renseignements Monique Bernard : 07 87 00 58 88

AMICALE DES CHASSEURS DE MONTIGNAC

Lors de l'assemblée générale du 23/04/2022, le président Stephan Lezeran a tenu à remercier l'ensemble du bureau pour son soutien et sa confiance, ainsi que les propriétaires laissant chasser sur leurs terres et les meneurs de chiens qui font un travail efficace.

Pour la saison 2021/2022, nous avons vendu 37 cartes sociétaires et 23 non sociétaires de grand gibier en battue, 4 cartes invités et un permis jeune chasseur.

SANGLIERS, CHEVREUILS, CERVIDES

Nous avons réalisé 20 battues, avec 27 sangliers prélevés dont 3 de moins de 20 kilos et 13 chevreuils sur la commune de Montignac. En ce qui concerne le prix du bracelet, pour le sanglier de 18€ passe à 23€ et pour le chevreuil de 20€ à 21€. Suite à la demande faite auprès de la fédération de chasse de la Charente, pour chasser le cervidé, le coût du bracelet sera de 70€.

LIEVRES

Cette année il y a eu 25 lièvres de prélevés sur la commune, c'est 3 de moins que l'année précédente. Suite aux 3 soirées de comptage à vue du lièvre, des 3,4 et 5 janvier 2022, 92 lièvres la 1ère, 131 la 2ème et 101 la 3ème, l'indice kilométrique passe à 2,14 contre 2,06 l'année précédente.

NUISIBLES

3 renards en battue et 2 à l'affût. 59 corvidés réalisés et 37 ragondins prélevés.

LACHER DU PETIT GIBIER

La société a lâché 240 faisans et 160 perdreaux.

Si on lâche autant d'oiseaux pour la saison à venir, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE LA BOIXE

Après quelques années plutôt décevantes, 2022 a commencé sous de meilleurs auspices.

Les collectes de sang d' Anais et de Tourriers nous ont amené respectivement 80 et 75 donneurs. Mais il faudrait que ce regain de solidarité ne soit pas un feu de paille, les réserves nationales en sang étant insuffisantes depuis l'hiver. Or l'été n'est pas une saison propice aux dons. Pour la collecte du 19 juillet à Marsac, l'amicale espère accueillir autant de volontaires qu'en début d'année.

Pour vous éviter des temps d'attente parfois longs, il est possible de se réserver par internet un horaire pour votre don. S'inscrire sur le site mon-rdv-donde-sang ou téléphoner au 05 45 91 46 44. Même sans inscription, vous serez accueillis à la collecte. Par contre, si vous ne pouvez pas présenter au secrétariat de l'EFS une preuve de votre identité, un document officiel avec votre photo, l'EFS refusera de vous inscrire.

Lors de l'AG de l'amicale, le jeudi 17 mars, 2 modifications ont été apportées au niveau de la composition du bureau. Sandrine Harter remplace Florence Iriarte au poste de secrétaire, et Norbert Gangneux remplace Claude Harter au poste de trésorier adjoint.

L'amicale organise comme tous les ans un repas le dimanche 24 juillet sur le site de Marchot. Réservation auprès de Dominique Besson, de Claude Harter ou de Jean-Paul Michelot jusqu'au 11 juillet. Convivialité assurée.

Pour tout renseignement d'ordre médical sur le don, téléphoner à la maison du don de la Charente : 05 45 91 46 44. Pour tout don, se munir d'un papier d'identité.

C.A.C.E

COMITÉ D'ANIMATIONS CULTURELLES ET ÉQUESTRES

Samedi 21 mai, le C.A.C.E organisait son bric-à-brac annuel au parc des fêtes de Marchot.

Bien avant 6h30 du matin, les exposants attendaient l'ouverture du site pour être accueillis par l'équipe du C.A.C.E et placés le plus rapidement possible. Cette année, une partie du parking recouvert par des ombrières photovoltaïques a permis de mettre à l'ombre un certain nombre des 180 exposants venus s'installer. Les premiers chineurs attendaient avec impatience le déballage des coffres de voitures, espérant trouver l'objet rare et faire de bonnes affaires. Nombreux visiteurs venus dans la matinée ont pu profiter de l'espace restauration, buvette et pour prolonger ce moment, se rafraîchir en dégustant des glaces. Avec la forte chaleur de l'après-midi, les promeneurs se faisant plus rares, les exposants remballèrent assez tôt leurs marchandises.

L'équipe du C.A.C.E très satisfaite de ce début de saison compte sur vous, très nombreux pour ses prochaines manifestations.

APE

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Amicale des Parents d'Elèves, après une longue période de pause en raison de la crise sanitaire l'ayant obligée à annuler sa fête de Noël puis sa bourse aux jouets, a finalement pu organiser son carnaval (pour la 1ère fois cette année dans les rues de Marsac) et son 2ème marché aux fleurs et plants de légumes, avec jeux en bois et chasse aux œufs pour les enfants des écoles. Avec un beau succès pour les 2 manifestations.

Les bénéfices vont ainsi permettre d'organiser une kermesse des écoles le 1er juillet, kermesse qui n'a pas pu avoir lieu depuis 3 ans en raison de la canicule puis du Covid. Nous espérons ainsi offrir aux enfants et leurs familles un bon moment avant de partir en vacances d'été. Les enfants de l'école de Marsac vont ainsi pouvoir réaliser une représentation sur le thème du cirque, leur projet pour lequel l'APE a pu apporter une aide financière.

L'APE a également choisi d'accompagner le projet de l'école de Montignac d'un voyage scolaire à St-Palais pour 2 des 3 classes, en apportant une aide financière d'une part, et une aide logistique d'autre part, pour que les enfants puissent vendre des objets éco-responsables afin de les aider à diminuer la participation des familles, ce qui a très bien fonctionné.

En tant que présidente, je remercie les enfants et les familles qui participent à nos actions, permettant ainsi de passer de bons moments en dehors du temps scolaire, mais aussi la dizaine de membres bénévoles de l'APE qui prennent sur leur temps personnel pour mettre en place nos projets, et qui m'accompagnent depuis 4 ans.

Malgré tout, l'APE va avoir besoin de nouveaux bénévoles, certains arrêtant car leurs enfants quittent l'école l'année prochaine, d'autres pour des raisons personnelles. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous apporter votre aide ponctuelle sur les manifestations organisées.

Pour tout contact : apemontignacmarsac@gmail.com ou notre page Facebook "ape Marsac Montignac".

« Il y a des petits mots qui font plaisir et qui récompense nos efforts ! 🥰 Merci les enfants. »

CJM

CERCLE DES JEUNES DE MONTIGNAC

La majorité des activités proposées par le CJM fonctionnent en s'adaptant aux contraintes sanitaires :

La danse Folk continue ses rondes et autres danses françaises mais aussi israéliennes et autres pays, animées par ses deux profs bénévoles et joyeuses. Venez les rejoindre tous les lundis soir à 20h30.

L'activité Yoga tourne à effectif complet une séance le lundi soir, et deux séances le mercredi soir. Certaines personnes souhaitent adhérer au Yoga, nous réfléchissons à ajouter une séance supplémentaire en fonction des disponibilités de notre professeur diplômé.

La Compagnie Corps et Graphiques victime du Covid va redémarrer sur de nouvelles bases en septembre pour faire danser et transpirer les adhérents venant de nombreuses communes autour de Montignac.

L'initiation à Internet toujours en sommeil sanitaire espère redémarrer en septembre si les conditions épidémiques le permettent.

La saison de locations de canoës ouvrira au public début juillet jusqu'à fin août. Cette année, nous proposerons une nouvelle animation avec l'arrivée de Paddles. Nous profiterons de cette nouvelle attraction pour les faire naviguer sur un parcours adapté. Ils évolueront sur le canal en face de l'hippodrome sur une boucle d'environ 3,5 km.

Le site internet du CJM vient d'être reconstruit. Vous y trouverez toutes les informations sur les horaires, les responsables et les tarifs de chaque activité. La page «ludothèque» vous propose un catalogue à feuilleter, vous y trouverez les principaux jeux d'intérieur et d'extérieur que vous pouvez emprunter à des conditions très favorables.

Consultez www.cjmontignac.org sans modération ou appelez le 06 19 08 33 90.

MCL

MONTIGNAC-CHARENTE LOISIRS

Rompre l'isolement, organiser des rencontres conviviales, telle est la mission de notre association. Pour une cotisation annuelle de 15€, vous pouvez venir partager d'agréables moments au sein de notre club les mardis et jeudis de chaque semaine.

Cette année, nous n'avons pu organiser qu'un concours de belote sur deux, et nous avons dû déplacer notre assemblée générale au mois de mars, toujours en cause ce virus qui nous empêche d'aller de l'avant.

Le 12 mai nos adhérents ont pu bénéficier de l'après-midi récréatif. Une vingtaine de personnes s'étaient réunies à la salle du club, et ont pu, soit faire des jeux (triomino, rummikub) ou taper le carton à la belote. Un délicieux goûter a été servi avec petits fours très appréciés de tous et confectionnés par le boulanger-pâtissier de Montignac. Ce goûter amélioré rompait la monotonie de ceux des jeudis ordinaires.

Petit rappel des manifestations à venir :

- **Fête de la musique le vendredi 1er juillet à partir de 21h, place du Dr Feuillet**
- **Concours de belote les jeudi 4 août, vendredi 23 septembre, jeudi 17 novembre**
- **Vide-grenier le dimanche 11 septembre au camping municipal de Montignac**
- **L'association sera également présente au marché de Noël de St Amant-de-Boixe.**

Toute l'équipe vous donne rendez-vous pour toutes ces manifestations. Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Christiane Michelot au 05 45 39 74 08 ou 06 26 90 56 50 ou tout autre membre de M.C.L.

ASSOCIATION LES RANDONNEURS DE LA BOIXE

Tous les dimanches et les jeudis, l'Association Les Randonneurs de la Boixe se retrouve à 9h30 pour une randonnée pédestre dans différentes communes charentaises.

Le dimanche, un circuit d'une dizaine de kilomètres à un rythme de 4,8-5 km/h vous est proposé dans différentes communes autour du Grand Angoulême. Une bonne façon d'entretenir sa forme dans une ambiance conviviale.

Le jeudi, un circuit d'environ 7 à 8 km à une allure de 4-4,2 km vous est proposé aux alentours de Montignac et ses communes proches et pourrait intéresser les randonneurs qui souhaitent reprendre la marche après une période d'arrêt, ceux pour qui une marche moins soutenue serait une alternative pour garder la forme et le lien social, mais également des personnes qui souhaiteraient découvrir la marche en groupe dans la joie et la bonne humeur.

Le calendrier des randonnées est établi pour 6 mois. Vous y trouverez les dates, le lieu et le point de départ, le nom et le numéro de téléphone du responsable de la sortie.

L'adhésion annuelle à l'Association est de 30. Euros, assurance comprise. Nous proposons à toute personne voulant essayer la randonnée pédestre, deux marches gratuites avant d'adhérer à l'Association.

L'Association organise également, en cours d'année, des sorties « randos » journée complète, une sortie annuelle de 3 à 4 jours, un BBQ à la fin du 1er semestre, un repas annuel au restaurant en janvier etc...

Pour nous rejoindre ou pour de plus amples renseignements (calendrier des sorties) vous pouvez contacter Claudine FRANCOIS au 06 64 83 15 77.

Au plaisir de vous accueillir le jeudi et/ou le dimanche

ESM

ENTENTE SPORTIVE DE MONTIGNAC

Le club de football de l'Entente Sportive Montignac compte environ une cinquantaine de licenciés comprenant joueurs et dirigeants pour deux équipes engagées en 3ème division et 5ème division !

La saison 2021/2022 fût très bonne puisque l'équipe fanion a joué les premiers rôles tout au long de la saison et espère accéder à l'échelon supérieur à l'heure où nous écrivons !!!

L'équipe réserve a, quant à elle, mal démarré la saison, mais a effectué une très nette remontée pour arriver au pied du podium...

Dans l'ensemble, le club de football de l'ES Montignac vit très bien.

À noter qu' un projet a vu le jour, la rénovation des locaux de l'association !

Nous remercions la commune de Montignac pour son investissement dans ce projet, le conseil général, la ligue de football de Nouvelle Aquitaine, ainsi que l'AFPA Angoulême.

Pour la saison à venir, l'ES Montignac recrute.

Si vous êtes désireux d'intégrer l'association, n'hésitez pas à nous contacter via Messenger, (ES. Montignac), ou par téléphone !

- **Mr Facchin Georges (président) : 06 62 11 70 22**
- **Mr Terrier Laurent (secrétaire/trésorier) : 06 13 22 20 37**
- **Mr Bonnet Arnaud (entraîneur) : 06 10 10 73 32**

L'ensemble des joueurs de l'équipe A (3ème division) de l'Entente Sportive de Montignac

FORCES VIVES DE MONTIGNAC

Après deux années de gel des manifestations, nous avons le plaisir de redonner un peu de notre temps pour faire vivre notre village au sein de l'association des commerçants de Montignac.

Le bureau est resté inchangé :

- **ROUSSEAU Anne Sophie présidente**
- **RASSAT Véronique secrétaire**
- **PARACHOU Josselyne trésorière**

Mais nous avons le privilège d'avoir du sang neuf avec des nouveaux commerçants et artisans ainsi que des nouvelles idées que nous vous dévoilerons au fil des mois.

Nous vous donnons rendez-vous pour une soirée « entrecôtes » avec animation le 06 août 2022 à 19h30 sous l'esplanade à Marchot.

Espérant pouvoir compter sur vous.

LES CH'TIS EN CHARENTE

Une nouvelle association « les Ch'tis en Charente » vient de voir le jour. Composée d'un bureau Ch'tis, elle a pour but d'organiser des manifestations collectives et culturelles. Notre objectif est d'animer notre joli village, d'apporter de la gaieté et d'aider les personnes en difficulté, dans la limite de nos possibilités.

Toutes les personnes intéressées peuvent adhérer à notre association.

Nous avons pour projets en 2022 d'organiser :

Un match de football en gala contre l'équipe de Montignac le dimanche 24 juillet au stade de foot de Montignac.

Un concours sauvage de pétanque au site de Marchot le samedi 24 septembre.

Une randonnée cyclo tourisme le dimanche 16 octobre. Boucles de 60 et 100 kms (départ et arrivée du centre bourg de Montignac).

Le bureau est composé comme suit :

- **Patrick MARQUANT président**
- **Manon BROUTIN secrétaire**
- **Ludo CATRY trésorier**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : leschtisencharente@gmail.com ou par téléphone au : 05 45 39 70 39

Retrouvez la liste et les informations de toutes les associations de Montignac-Charente sur le site internet :

www.montignac-charente.fr

Rubrique "AU QUOTIDIEN", puis "Les associations de Montignac-Charente"

Ou, scannez ce QR-Code avec votre smartphone :

Le maire et l'équipe municipale tiennent à féliciter les présidents d'associations et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour entretenir cette vie locale, riche dans le bien vivre ensemble.

Animations et manifestations

JUILLET

- **Vendredi 1er :** Fête de la musique, place du Dr Feuillet (MCL - Montignac Charente Loisirs)
- **Samedi 2 :** Jazz manouche sur le quai (CDC - Cœur de Charente)
- **Samedi 9 :** Repas moule frites 12h à Marchot (Société de Chasse)
- **Mardi 19 :** Collecte de sang de 16h30 à 19h30 à Marsac (Amicale des Donneurs de sang de la Boixe)
- **Jeudi 21 :** Courses de chevaux à l'hippodrome (Trot) à 19h30 (S.C - Société des Courses)
- **Dimanche 24 :** Repas « Mouton Grillé « à 12h30, site de Marchot (Amicale des Donneurs de sang de la Boixe)
- **Dimanche 24 :** Match foot de gala contre l'E.S.Montignac, Stade de foot Montignac (LCEC)
- **Mercredi 27 :** Été actif 10h à 11h à l'hippodrome « Baby athlétisme » (CDC - Cœur de Charente)
- **Jeudi 28 :** Courses de chevaux à l'hippodrome (Trot) à 19h30 (S.C - Société des Courses)

AOÛT

- **Lundi 1er :** Été actif, activité pêche de 9h à 12h, Pont Rouge (slalom) (CDC - Cœur de Charente)
- **Jeudi 4 :** Concours de belote à 13h30, Saint-Amant-de-Boixe (MCL - Montignac Charente Loisirs)
- **Samedi 6 :** Soirée entrecôte, à Marchot (Forces Vives Montignac, association des commerçants)
- **Jeudi 11 :** Courses de chevaux à l'hippodrome (Trot) à 19h30 (S.C - Société des Courses)
- **Jeudi 18 :** Courses de chevaux à l'hippodrome (Galop) à 17h30 (S.C - Société des Courses)
- **Samedi 27 :** Frairie annuelle et vide grenier à Marchot (CACE - Comité d'Animations Culturelles et Équestres)
- **Dimanche 28 :** Frairie annuelle et repas moules-frites à Marchot et son feu d'artifice à 23h (CACE - Comité d'Animations Culturelles et Équestres)

SEPTEMBRE

- **Dimanche 11 :** Vide grenier au camping (MCL - Montignac Charente Loisirs)
- **Vendredi 23 :** Concours de belote à 13h30 à St-Amant-de-Boixe (MCL - Montignac Charente Loisirs)
- **Samedi 24 :** Concours sauvage de pétanque à Marchot (LSEC - Les Ch'tis en Charente)
- **Dimanche 30 :** Loto (MCL - Montignac Charente Loisirs)

OCTOBRE

- **Jeudi 6 :** Collecte de sang de 16h30 à 19h30 à VARS (Amicale des Donneurs de sang de la Boixe)
- **Dimanche 16 :** Randonnée cyclotourisme, départ montignac (LSEC - Les Ch'tis en Charente) (Amicale des Donneurs de sang de la Boixe)
- **Samedi 22 :** Soirée paëlla, salle des fêtes de Maine de Boixe (Société de Chasse)
- **Octobre Rose :** Date non définie

NOVEMBRE

- **Jeudi 3 :** Pique-nique (MCL - Montignac Charente Loisirs)
- **Jeudi 17 :** Concours de belote à 13H30 à St Amant-de-Boixe (MCL - Montignac Charente Loisirs)

DÉCEMBRE

- **Dimanche 11 :** Marché de Noël, salle socio-culturelle de St Amant-de-Boixe (CACE - Comité d'Animations Culturelles et Équestres, et comité des fêtes de St Amant-de-Boixe)
- Jeudi 22 : Collecte de sang de 16h30 à 19h30 à la salle socioculturelle de St Amant-de-Boixe (Amicale des Donneurs de sang de la Boixe)
- Tombola, date non définie (Forces Vives Montignac, association des commerçants)

Toutes les animations et manifestations ci-dessus n'auront lieu que si le protocole sanitaire le permet.

MAIRIE DE MONTIGNAC-CHARENTE

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h.

En cas d'urgence uniquement, et seulement en dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez laisser un message sur le numéro d 'astreinte : 06 33 62 28 95

25, avenue de la Boixe - BP 70201 - 16330 MONTIGNAC CHARENTE • 05 45 39 70 09
E-mail : mairie.montignac-chte@orange.fr • Facebook : MairieMontignacCharente

www.montignac-charente.fr

Montignac-Charente
C'EST MON PLAISIR

ENTRE CHARENTE ET JAVARD N°5 | JUILLET 2022 | RÉDACTEURS : Jean RAINETEAU / Maryline ALLEAU / Martine CHABAUTY / Benoit LERICHE | MAQUETTE ET CRÉATION GRAPHIQUE : Benoit LERICHE | IMPRESSION : 1PRIMEDOC